Grand Poitiers Communauté urbaine

Grand Poitiers, pilote de la sobriété foncière

Comment mener une politique de logement à la fois efficace et économe en espace ? Grand Poitiers fait partie des 7 territoires pilotes qui expérimentent des mesures favorables à limiter la consommation de sols agricoles et naturels.

Un objectif d'ici 2030

Un champ qui laisse place à un lotissement, un petit coin de nature qui devient une zone commerciale. Pour contrer ce phénomène, loin d'être marginal et qui menace la production agricole,
la loi Climat et Résilience de 2021 (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924)
a scellé dans le marbre le ZAN, "
Zéro artificialisation nette (https://www.ofb.gouv.fr/la-demarche-zan-zero-artificialisation-nette)
".

Objectif : réduire de moitié le rythme de transformation d'espaces naturels, forestiers et agricoles en zones construites ou artificialisées (habitat, activités, équipements, route...) d'ici à **2030**. Avec, en ligne de mire, le « zéro artificialisation nette » en **2050**.

Des enjeux énergétiques

En 2020, Grand Poitiers a été lauréate de **l'appel à projets de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)** "
Territoire pilote de sobriété foncière (https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/territoires-pilotes-de-sobriete-fonciere-r161.html)
". Cet outil accompagne la collectivité pour, notamment, **favoriser la reconstruction sur le foncier existant** et **inventer les modèles urbains de demain**.

4 sites pionniers pour construire la ville sur la ville

Sur les communes éligibles aux programmes
actions Cœur de Ville et Petites Villes de Demain (https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-de-ville-42)
, 4 leviers de sobriété ont été explorés :

- À Chasseneuil-du-Poitou, aux Portes du Futur, une frange commerciale et spécialisée où la diversification avec du logement pourrait donner de la mixité de fonctions aux espaces et ainsi favoriser le cadre de vie
- À Poitiers, aux abords du parc à Fourrages dans le quartier du Pont-Neuf, densifier de manière douce le foncier sous-occupé en étant attentif au maintien des cœurs d'îlot
- À Chauvigny, en bord de Vienne, réinvestir les logements vacants et du bâti patrimonial tout en dédensifiant et renaturer
- À Lusignan, en centre-ville, réinvestir un bâti vacant et agir sur la sous-occupation de l'habitat.

À consulter

L'ATLAS DU FONCIER INVISIBLE ET LE DOCUMENT DE SYNTHÈSE FINAL DE L'EXPÉRIMENTATION
(HTTPS://NEXTCLOUD.GRANDPOITIERS.FR/S/YLXQYKA5TYBSDYW)

CONFÉRENCE DU 6 JUILLET 2022 "ENJEUX LIÉS À LA CROISSANCE URBAINE ET LES PISTES POUR RENDRE NOTRE VILLE « DURABLES »"
(HTTPS://NEXTCLOUD.GRANDPOITIERS.FR/S/KJEO5KXT2LN8IYZ)

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30